

Les 12èmes Florales de Concèze

Un formidable travail d'équipe

Monsieur Morel a tenu à rendre hommage au magnifique travail de Corinne Talbot et de ses stagiaires lors des Florales de Concèze. Il avait donc organisé un petit pot amical dans la section fleuriste où étaient conviés les organisateurs venus de Concèze et les représentants des différents services de la Cité qui, tous les ans, contribuent au succès de ces Florales. Menuisiers, serruriers, chauffeurs, cuisiniers... ces travailleurs "de l'ombre" toujours fidèles au poste ont été remerciés avec chaleur par Corinne Talbot.

Étaient également mis à l'honneur les formateurs et stagiaires des sections horticoles, dont les décors extérieurs ont été, pour la deuxième année consécutive, très admirés.

Monsieur Morel a confirmé à cette occasion la reconduction de cette action pour l'an prochain. Le thème en a déjà



"Au coeur de la rose" : trois semaines ont été nécessaires à Corinne Talbot et les six stagiaires de la section fleuriste pour installer dans l'église leurs décors constitués de près de 6 000 roses ! Des compositions gracieuses, romantiques ou plus contemporaines : cascades, éventails, pyramides... pour le bonheur des yeux.

été défini : on sait de source bien informée que les papillons devraient faire partie de la fête. Alors rendez-vous le premier week-end de mai à Concèze !

Concèze a un site : www.conceze.com



Le maire de Concèze, Georges Macary échange avec Christian Morel



Evelyne Pétridis, Jean-François Grand et Jacques Fougeyrollas



Bernard Puybareau en pleine discussion avec les Concézards.

Conférence sur la Libération, deuxième volet

Yves Guena et Roger Ranoux : une sacrée leçon d'histoire !

L'Établissement Public Départemental de Clairvivre organisait, le 7 septembre, "Histoires de Résistances", une série de manifestations autour de la Libération.

En première partie de soirée, dans la salle de spectacle de la Cité, le Centre Culturel de Brive a assuré la diffusion du film "Le Dictateur" de/et avec Charlie Chaplin. Sorti en 1940, ce premier film parlant du comique Chaplin démonte avec férocité le régime nazi et sa politique contre les juifs : oppression, racisme, intolérance, barbarie, des thèmes encore très actuels abordés avec un humour... décapant. La magie de Chaplin !

Si le public n'était pas aussi nombreux qu'espéré, les spectateurs sont sortis enchantés d'avoir pu voir ou revoir ce film qui a mar-

qué son époque. Après l'excellent cocktail préparé par les services intérieurs où on a pu parler du film, de résistance... et bien d'autres choses autour d'un verre, un public plus nombreux est venu assister à la conférence sur la Résistance.

Il faut dire que deux invités de marque étaient venus témoigner : Yves Guéna, homme politique (ancien sénateur de Dordogne, ancien Président du Conseil Constitutionnel) et écrivain, ancien résistant engagé dans les Forces Françaises Libres et Roger Ranoux, ancien député, membre du bureau national des Anciens Combattants de la Résistance. Le Lieutenant-colonel Ranoux était le chef départemental de la Dordogne pour les Forces Françaises de l'Intérieur, une "figure" en Dordogne !



Yves Guéna, à son arrivée, se fait raconter Clairvivre par Christian Morel et Monique Masséat.



Lors du cocktail



Roger Ranoux et Yves Guéna



Le Professeur Dany, ancien interne de l'hôpital de Clairvivre et son épouse, ancienne infirmière



Roger Ranoux (à gauche) et Yves Guéna

Au fil du temps

Un rendez-vous incontournable

Il y a 12 ans deux Concézards, Lucienne Goudal et Jean-François Delage, suggéraient au Conseil municipal de Concèze une nouvelle festivité : une fête des fleurs.

La municipalité et les associations acceptent l'idée ; l'abbé Seguy met à disposition l'église datant du XIIème siècle. Voici comment Concèze, un village de 362 habitants, lance ses premières Florales en mai 1994.

Depuis, cette manifestation remporte un incroyable succès. Ce sont des milliers de visiteurs qui font le déplacement chaque année, un public fidèle et toujours reconnaissant dont le plaisir des yeux est, chaque année, renouvelé.

Formation loi 2002

La maltraitance au coeur du débat



Pascal GARIC, de l'organisme de formation FEL, intervient dans l'établissement depuis le mois de juin pour des sessions de formation relatives à la loi 2002. Sept journées auront été nécessaires pour que chaque agent de l'établissement participe à cette action.

Au coeur de la loi 2002 : un souci d'amélioration continue des prises en charge des usagers dans les établissements médico-sociaux ainsi que le combat contre la maltraitance institutionnelle envers les personnes dites "vulnérables" (enfants, personnes âgées, personnes handicapées).

Aussi, c'est essentiellement sur le thème de la maltraitance que se sont orientées les discussions dans les différents groupes. Quand commence la maltraitance ? De quelles manières peut-elle s'exercer, à quel degré ? L'institution (la nôtre en particulier) a-t-elle des dispositions en ce sens ? Comment sanctionner, prévenir la maltraitance ? Et comment mettre en place la bienveillance ?

Toutes ces questions ont trouvé un écho particulier en chacun de nous. En premier lieu parce que nos histoires professionnelles ou/et nos histoires de vie nous ont tous plus ou moins confronté un jour à la maltraitance. Et aussi, parce que, philosophiquement, ces questions s'adressent à ce qu'il y a de plus commun entre nous : notre humanité.

En bref

Illustration des cartes de vœux. - Ces dernières années, nous avons pris l'habitude, au CRP, d'envoyer des cartes de vœux distinctes de celles de l'Établissement Public Départemental. La direction de l'EPD et le CRP ont décidé de faire dorénavant "cause commune" et de créer, chaque année, des cartes originales présentant des oeuvres des usagers des différentes structures. Cette année, ce sont les stagiaires du CRP qui seront mis à contribution et nous savons "par la bande" que certains ont beaucoup de talent ! Oeuvres individuelles ou oeuvres collectives ; peintures, gravures ou sculptures... C'est comme il vous plaira ! Renseignements auprès d'Arielle Watiez - Poste 2352.

Cartes de visites. - Plusieurs personnes ont demandé où nous en étions dans la fabrication des cartes de visites. C'est toujours à l'ordre du jour mais nous attendons d'avoir l'ensemble des adresses internet pour lancer l'impression. Et comme l'attribution de ces adresses a pris un certain retard... Patience!

Manifestations 2006. - Deux manifestations ont été programmées en 2006 :

- une journée portes-ouvertes des ateliers du CAT et du CRP,
- une conférence sur les énergies renouvelables.

Nous reviendrons bien sûr sur ces projets qui mobiliseront certainement un large public...

L'orthographe dans tous ses états

"Se réconcilier avec l'orthographe", c'est l'intitulé d'un stage qui a été organisé dans le cadre de la formation continue pour une partie des formateurs auxquels se sont joints une dizaine de stagiaires au mois de juillet.

L'intervenant, Bernard Fripiat, Luxembourgeois d'origine, Parisien d'adoption, a trouvé en arrivant en France que décidément les Français avaient de sacrés soucis avec

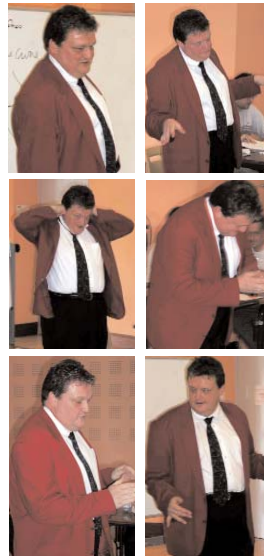
leur langue... D'où son idée de recenser toutes les fautes d'orthographe de nos compatriotes, puis de les repertorier sur informatique et enfin d'en opérer la classification.

Puis cet écrivain-comédien amoureux de notre belle langue a essayé de trouver des justifications à l'orthographe qui évitent de passer par la

grammaire et la conjugaison. Ces "justifications orthographiques",

il les a ensuite mises en scène, grâce à ses techniques magistrales et théâtrales ; grâce aussi aux liens tissés avec le public - il utilise un mode interactif -, il a captivé pendant trois jours un auditoire devenu soudainement conquis à la cause de l'orthographe. Quelle gouaille ! Quelle gestuelle !

A noter que Gérard Vermeuil, stagiaire en ACG, est le quatrième de la carrière de Bernard Fripiat à avoir fait un 100% à l'exercice thématique sur le participe passé. Toutes nos félicitations !



Le coin de l'anim'

Les activités proposées :

Tous les jours : Bibliothèque ouverte de 16 h 30 à 19 h au local animation ; musculation -réveil musculaire "à la carte". Puzzles à disposition (2000 pièces).

LUNDI : Atelier cybernet au deuxième étage du C.R.P de 17 h à 19 h ; réveil musculaire à la salle de sport du pavillon de l'animation de 17 h 15 à 18 h 30 (tenue de sport et certificat médical rédigé par un médecin du centre exigés). De 20 h à 22 h : soirée jeux.

MARDI : Marche à pied à 17 h. De 20 h à 22 h : soirée jeux.

MERCREDI : Réveil musculaire à la salle de sport du pavillon de l'animation de 17 h 15 à 18 h 30. De 20 h à 22 h : Concours de billard, tarot, ping pong, belote suivant les semaines.

JEUDI : Musculation à la salle de sport de 17 h à 19 h (tenue de sport et certificat médical rédigé par un médecin du centre exigés). De 20 h à 22 h : soirée jeux.

VENDREDI : Une à deux fois par mois : soirée libre en ville.

SAMEDI : Sorties en ville : Limoges, Périgueux, Brive, Sarlat ou Bergerac ou sorties en grandes surfaces.

DIMANCHE : Excursions vers des sites touristiques de la région : grottes, châteaux, musées, parcs.... Déplacements en car (51 places) - inscription obligatoire à l'animation pour les sorties ; sorties cinéma, bowling, patinoire.

DANS L'ANNEE : Week-ends à thème : ski, parcs d'attraction... ; concerts, match de foot ou rugby... ; soirées dansantes, carnaval, halloween, karaoké...

AU LOCAL : Prêt de VTT et de club de mini-golf, billard, ping pong, baby foot, jeux de société...

A la télévision : Soirées sports.

Les locaux de l'animation sont ouverts tous les jours de la semaine de 16 h 30 à 19 h et de 20 h à 22 h. Pour plus d'informations, contactez l'équipe d'animateurs : poste 2541.

Les prochaines sorties

Samedi 15 octobre (13 h à 19 h) : Brive centre-ville ;

Dimanche 16 (14 h à 19 h) : Bowling à Périgueux ;

Samedi 22 (13 h à 19 h) : Auchan à Marsac.

Dimanche 23 (14 h à 19 h) : Festival de la BD à Angoulême.

Samedi 29 (13 h à 19 h) : Limoges centre-ville ;

Dimanche 30 (14 h à 19 h) : patinoire à Brive.

16 ème RAND'AUEZERE

Dimanche 30 octobre à Génis : randonnées VTT (port du casque obligatoire), pédestres, équestres.

RV à la salle des fêtes de Génis.

Inscriptions dès 8 h ou sur réservation. Engagements : en individuel : 5 euros, en groupe (au moins 10 personnes) : 4 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans. Départ à 9 h 15 précises. Accueil avec petit déjeuner.

A 12 h : soupe traditionnelle (prévoir le pique-nique).

Pot de l'amitié en fin de randonnée. A 19 h buffet froid et animation sur réservation (7 euros). Renseignements au 06 87 35 93 01 (pédestre), au 06 82 35 05 99 (VTT), 05 53 62 57 80 (équestre).

Bienvenue à bord, François Delclaud et Catherine Degraide

Souhaitons la bienvenue à nos deux nouveaux collègues : François Delclaud formateur en "pépière" et "Vente Conseil en Jardinerie" a pris ses fonctions le 1er août ; il vient de Brive.

Catherine Degraide, Ardennaise d'origine, nous arrive du département de Seine-Saint-Denis. Elle remplace quant à elle Jocelyne Vasseur au service rémunération.



Avec le service animation Des séjours pour tous les goûts



Week-end nature au Mont Dore, début juin : 20 stagiaires et pensionnaires réunis pour partager le plaisir de l'escalade, de la randonnée pédestre, de l'accrobranche et de la luge d'été.



Week-end ludique à Walibi, près d'Agen. C'était début juillet et les 30 participants s'en souviennent encore : deux jours d'attractions, une nuit dans un manoir avec piscine, un temps magnifique... Pas loin du "paradis"!!!

Au cinéma

"Il ne faut jurer de rien"

Au cinéma, à Clairvivire le jeudi 27 octobre à 20 h 30 Comédie française réalisée par Eric Civanyan d'après l'oeuvre d'Alfred de Musset. Avec Gérard Jugnot, Jean Dujardin, Mélanie Doutey. Durée : 1h 35min. Paris, juillet 1830. Valentin se perd dans l'alcool, le jeu, les femmes. Il ne croit pas en la vie et surtout pas en l'amour. Son oncle Van Buck ne croit qu'aux vertus de l'argent et du commerce. Irrité par les extravagances de son neveu, Van Buck veut lui faire épouser Cécile, la jeune fille de la baronne de Mantes...



Tarif plein : 5 euros - Tarif réduit : 4 euros - Carte 5 places : 20 euros



Inauguration de la Résidence "La Forêt" Que du beau monde !



Bernard Cazeau, président du conseil général de la Dordogne procède à l'inauguration et coupe le traditionnel ruban tricolore en présence de Michel Debet, vice-président, Henri Faure, conseiller général, Bernard Mazouaud, député, Sophie L'Hôte (DDSP), messieurs Arfeuille et Morel. Photo de droite : Caroline Semeny et Loïc Martin nous font visiter leur logement avec un sourire qui en dit long sur leur bonheur...



Les logements de la résidence "La Forêt" ont été inaugurés le 30 septembre, en présence des responsables politiques départementaux et de représentants des institutions locales. Seize appartements de type T1 et cinq appartements de type T2 ont été aménagés au sein de cinq pavillons construits en bordure de la forêt. Ils devraient permettre à certains pensionnaires du CAT d'accéder à une relative autonomie dans leur vie quotidienne et/ou répondre aux besoins de certains à vivre en couple. La constitution d'une équipe référé-

rente permettra une prise en charge spécifique et des projets éducatifs individualisés des personnes.

